

ILKLEY FINANCE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 000 euros
Siège Social : ZAC La Croix Blandin - 16, rue Léna Bernstein - 51100 REIMS
SIRET 424 657 484 000 46 RCS REIMS

PROCES VERBAL DES DELIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq
Le 31 mars
À 15 heures

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée « ILKLEY FINANCE » se sont réunis, au siège social, en assemblée générale ordinaire sur la convocation de la gérance.

ORDRE DU JOUR

- Constatation du décès de Monsieur Michel Blouet, co-commissaire aux comptes titulaire.
- Nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Michel Blouet, pour la durée du mandat restant à courir.
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Le président de séance informe les associés du décès de Monsieur Michel Blouet, co-commissaire aux comptes titulaire de la société, survenu en janvier 2025

L'assemblée en prend acte et constate que ce décès met fin de plein droit à son mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

Afin d'assurer la continuité du mandat de co-commissariat aux comptes, les associés décident de nommer en remplacement :

Madame Élise Blouet, demeurant à 35 Place de la République à Stenay (55700), en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, à compter de la clôture des comptes de l'exercice 2024, et ce, jusqu'à l'expiration du mandat initial de Monsieur Michel Blouet, soit jusqu'à la clôture de l'exercice 2027.

Madame Élise Blouet a déclaré accepter ses fonctions, n'être atteinte d'aucun empêchement légal ou réglementaire, et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi pour exercer ses fonctions.

TROISIEME RESOLUTION

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés ou leurs mandataires.

